



ART EN IMMERSION PARCOURS DANSÉ

Île-de-France

Le « Parcours dansé » est un programme d'éducation artistique et culturelle (EAC), ayant pour objectif de faire découvrir aux enfants leur patrimoine culturel, et d'éveiller leur créativité et curiosité tout en favorisant leur épanouissement personnel grâce à une pratique dansée adaptée.



À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

Culture pour l'Enfance propose **gratuitement** le programme aux structures éligibles :

- Dispositifs ULIS jusqu'à la 6ème ;
- Structures médicoéducatives (enfants en situation de handicap), de 6 à 16 ans ;
- Services pédiatriques d'hôpitaux, enfants de 6 à 16 ans.

Un parcours en 4 étapes ...

1 ATELIER PÉDAGOGIQUE

Ateliers ludiques et pédagogiques pour préparer la visite.

2 VISITE DE L'EXPOSITION NUMÉRIQUE IMMERSIVE

À l'Atelier des Lumières (en autonomie).

3 ATELIER DANSÉ

Atelier de danse adaptée animé par un danseur professionnel.

4 VISITE DANSÉE

Atelier de danse, en immersion de l'exposition immersive, animé par un danseur professionnel.

L'ATELIER DES LUMIÈRES

Situé entre Bastille et Nation, dans une ancienne fonderie du X^e arrondissement parisien, l'Atelier des Lumières présente des expositions numériques immersives monumentales dédiées aux grands maîtres de l'Histoire de l'art et à la création contemporaine. Pour découvrir les ressources pédagogiques développées par Culture pour l'Enfance autour de la création numérique, consultez notre site internet :

<https://www.culture-enfance.org/fr/nos-programmes/le-parcours-danse>



Le projet est adapté
aux enfants en situation
de handicap.

La participation au
projet est **gratuite**. Seul le
transport reste à votre charge.

MÉDIATION

Un médiateur anime l'étape 1 (atelier pédagogique). Un danseur professionnel anime les étapes 3 et 4 (atelier dansé et visite dansée).



INFORMATIONS PRATIQUES

● Les ateliers se déroulent dans les structures d'accueil des enfants.
Pour la visite, l'Atelier des Lumières se situe au **38 rue Saint-Maur 75011 Paris.**

● ACCÈS

BUS : n° 46, 56, 61 et 69

MÉTRO : 9 (Saint-Ambroise), 3 (Rue Saint-Maur), 2 (Père Lachaise).

CAR : possibilité de dépose au parking public du cimetière du Père-Lachaise, à 5 minutes à pied.

● ACCESSIBILITÉ : L'Atelier des Lumières est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur permet d'accéder à la mezzanine.
Pique-nique possible au square Maurice Gardette, à 1 minute à pied.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

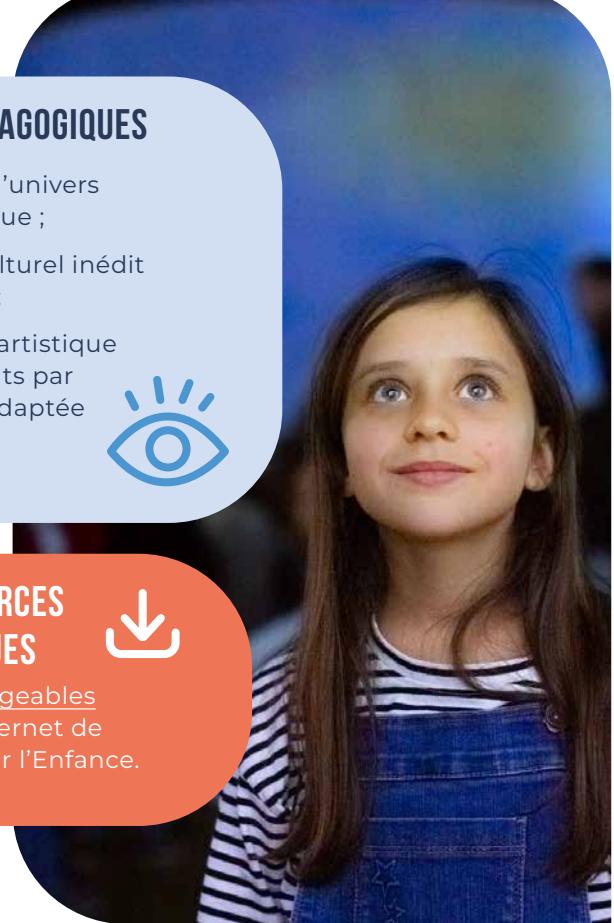
- Se familiariser avec l'univers de la création numérique ;
- Découvrir un lieu culturel inédit et l'œuvre à l'honneur ;
- Éveiller l'expression artistique et corporelle des enfants par une pratique dansée adaptée et inclusive.



LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES



sont téléchargeables sur le site internet de Culture pour l'Enfance.



À PROPOS DE CULTURE POUR L'ENFANCE

Afin de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, le Fonds de dotation Culture pour l'Enfance met en place, depuis 2009, des programmes d'éducation artistique et culturelle (EAC) à destination des enfants fragilisés par la maladie, en situation de handicap ou de précarité sociale.



Devenu un acteur pilier pour l'accès aux arts et à la culture, il agit aux côtés du Ministère en charge de l'Education nationale pour répondre à la volonté gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'EAC.

CONTACT

Les inscriptions se font uniquement en ligne.

culture-enfance.org



Pour toute question :
anne.weber@culture-enfance.org

LES MÉCÈNES DU PROGRAMME

